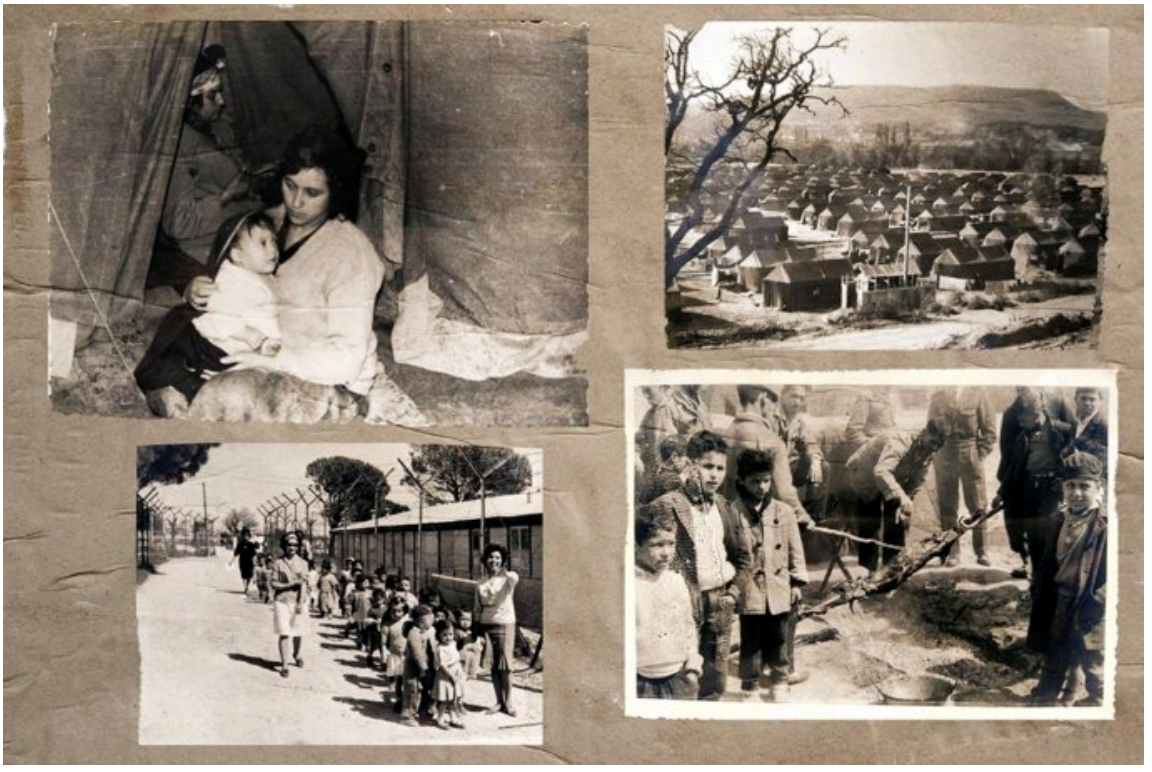
La lettre du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

AU SOMMAIRE:

- 25 septembre: Journée nationale d'hommage aux Harkis



MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre déléguée

Journée nationale d'hommage aux harkis, aux moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilés en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis et des sévices qu'ils ont subis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie

Vendredi 25 septembre 2026

Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants

Le 25 septembre, la France tout entière s'incline et se recueille à la mémoire des Harkis et des autres membres des formations supplétives.

Aujourd'hui, nous honorons ces combattants dont l'histoire tient une place si particulière dans la nôtre.

Aujourd'hui, nous nous souvenons de ces hommes d'Algérie qui ont servi sous le drapeau français, non par contrainte, mais parce qu'ils aimaient la France, et parce qu'ils avaient confiance en elle.

Aujourd'hui, dans chaque département, la Nation leur rend un hommage silencieux et solennel.

Ils venaient de toute l'Algérie : de Kabylie, des Aurès, de l'Ouarsenis, des Hauts Plateaux, de l'Oranie et du Constantinois. Ils connaissaient le terrain, la langue, les villages. Pris dans une guerre qui ne disait pas son nom, ils furent engagés dans des combats souvent fratricides, qui déchiraient aussi les familles et les communautés.

Harkis dans les unités de l'armée, moghaznis auprès des sections administratives spécialisées, membres des groupes mobiles de sécurité ou des groupes d'autodéfense qui protégeaient leurs propres villages : ils furent de toutes les missions, de tous les combats. Aux côtés des militaires de carrière et des appelés, ils partagèrent les patrouilles, les nuits de garde, les marches dans les djebels et le danger, tissant les liens d'une indéfectible fraternité d'arme. Beaucoup y laissèrent la vie.

La France doit cet hommage à ces combattants et à leur famille, laissés sur place alors que les appelés repartent en métropole et que la guerre prend fin. Seuls, ils feront face aux déchaînements de violences et d'exactions, de tortures et de représailles.

Une partie d'entre eux parvint à gagner la France, souvent grâce à des officiers restés fidèles à leurs hommes, parfois au mépris des ordres. Dans l'exil, beaucoup connurent les camps et les hameaux de forestage, dans des conditions indignes. Ils y firent preuve, une fois encore, d'un courage remarquable.

La France doit aussi cet hommage aux femmes, épouses, mères, et sœurs, qui ont partagé la peur, l'exil et le déracinement. Elles ont dû bâtir une vie nouvelle dans une langue souvent inconnue. D'une rive à l'autre de la Méditerranée, sans nourrir aucun espoir de retour, elles ont tenu les familles debout et transmis leur culture et leur mémoire.

La France se souvient aussi de leurs enfants, passés par Rivesaltes, le Larzac ou Bourg-Lastic, ceux qui grandirent à Bias, à Saint-Maurice-l'Ardoise, à Mas Thibert ou dans les hameaux de forestage. Ils ont fait entendre la voix de leurs parents, obtenu que leur histoire soit reconnue ; ils ont transmis cette mémoire à leurs propres enfants. Nombre de leurs descendants servent aujourd'hui la France, sous l'uniforme comme dans tous les métiers de la République.

La Nation doit cet hommage légitime à ses combattants Harkis.

Car ils étaient soldats de France.

Car leur mémoire fait partie pleine et intégrante de notre histoire nationale : en tant que telle, et parce qu'elle a été trop longtemps marginalisée, elle doit être valorisée, cultivée, transmise. Elle doit être aussi défendue face aux attaques et aux mensonges, nourris par l'ignorance et la lâcheté.

Car la mémoire des harkis est un héritage de fierté et la Nation ne tolérera pas de le voir bafouer. Dans chaque département de France aujourd'hui, les Harkis, combattants supplétifs et leurs familles reçoivent l'honneur qui leur est dû et la reconnaissance qui est inscrite depuis plusieurs années dans notre loi républicaine.

La parole qui leur a été donnée par le président de la République le 20 septembre 2021 est une parole d'honneur, comme celle que tant de Harkis ont donnée à la France sans jamais lui manquer. Elle doit continuer à être tenue.

Harkis, combattants des formations supplétives et soldats sans nom, votre mémoire repose aussi dans la flamme sans cesse ravivée de l'Arc de Triomphe, qui éclaire la conscience et les pas de ceux qui vous succèdent.

En ce 25 septembre, la Nation tout entière honore la mémoire des harkis, dont la fidélité, le sacrifice et l'engagement nous sont laissés comme le plus beau des héritages et des exemples.

À nous d'y puiser la force d'âme dont nous avons tant besoin.

Vive la République et vive la France !





mairie de Saint-Guilhem-le-Désert
Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Afficher dans le navigateur| Se désinscrire

Envoyé avec Brevo